



Fribourg Centre de Contact Suisses-Immigrés
Freiburg Kontaktstelle Schweizer-Immigranten



Rapport d'activités 2021

Enjeux actuels

Conséquence de l'aide sociale sur les permis de séjours et précarité des sans-papiers

Nombre de nos mandant·e·s ont été impacté·e·s par les conséquences de la crise sanitaire et le manque de perspectives qu'elle laisse entrevoir, ce qui a contribué à vulnérabiliser des situations déjà précaires. Parmi celles-ci, le CCSI Fribourg a dû notamment accompagner des personnes sans statut légal qui avaient perdu leur travail, ou des personnes qui craignaient de perdre leur permis de séjour ou de voir leur demande de regroupement familial refusée à cause de leur situation financière dégradée.

Selon la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), les personnes d'un État tiers qui détiennent un permis B ou C doivent être indépendantes financièrement. Même une personne qui a travaillé 20 ans en Suisse peut théoriquement perdre son permis en cas de recours durable à l'aide sociale. Les ressortissant·e·s de l'UE qui travaillent en Suisse ont droit à l'aide sociale, mais en cas de dépendance importante de cette aide ils/elles risquent également une révocation de leur permis de séjour. Les pratiques des autorités migratoires pour définir un seuil minimum de salaire ou de taux d'occupation sont disparates et ne sont pas toujours en conformité avec les dispositions légales. Aussi, nous avons observé une tendance des autorités à évaluer à la baisse les chances de retrouver un emploi, en raison de la crise actuelle. Étant donné que les services sociaux sont tenus à systématiquement informer les autorités migratoires sur les

recours à l'aide sociale, beaucoup de personnes ne font pas recours aux prestations sociales par peur d'une menace de révocation de permis. Il en résulte un nombre important de familles et personnes qui vivent avec un revenu inférieur au minimum vital. Mentionnons également le stress mental que les menaces de non-renouvellement ou les mises en suspens du permis B ou C signifient. En plus, certaines personnes n'ont plus assez d'argent pour un regroupement familial et sont préoccupées à cause des délais imposés par la LEI qu'elles risquent de dépasser.

Quant aux sans-papiers, un grand nombre d'entre eux travaillent dans des domaines comme la restauration, la garde d'enfants, les ménages etc. Beaucoup d'entre eux ont perdu leur travail à cause de la crise sanitaire. Et bien qu'ils aient payé leurs cotisations sociales et leurs impôts, ils n'ont pas le droit au chômage. Les personnes concernées se retrouvent sans moyens financiers et leurs chances d'obtenir une régularisation sont entravées.

Dans ce contexte, le travail du CCSI demeure nécessaire. Nous continuons à défendre les droits des migrants, à contrecarrer les pratiques opaques des autorités et à soutenir les sans-papiers dans leurs démarches de régularisation.

→ Lisez plus sur ces thématiques dans ["PANORAMA"](#), le journal de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers-ères !

Activités associatives

Professionnalisation de nos processus internes et mise en place d'une permanence décentralisée

Depuis environ six ans, la gouvernance de l'association est en restructuration. Cette démarche a abouti en 2020 à la création durable du poste de secrétaire générale. Au cours de l'année 2021, la secrétaire générale et le comité ont ainsi travaillé main dans la main afin de redéfinir leurs rôles respectifs et d'organiser le transfert de nombreuses tâches. L'association a largement bénéficié de ce changement structurel. Le comité et les employé·e·s du CCSI s'accordent pour relever une amélioration de leurs conditions cadres de travail. De manière générale, la création de ce poste a permis une meilleure gestion du fonctionnement de l'association.

Un important projet interne a ainsi pu être réalisé ; il visait la définition et la mise en œuvre d'une échelle salariale. En effet, le CCSI Fribourg manquait jusqu'à ce jour d'une vraie politique de rémunération, ce qui avait fait l'objet de diverses demandes de la part du personnel. Un système de rémunération, plus adapté, transparent et cohérent, a été adopté. Ce nouveau système prend mieux en compte la valeur des prestations et des aptitudes des employé·e·s et permet également une meilleure maîtrise de l'évolution de la masse salariale.

Concernant le développement de nos activités, l'année 2021 a été marquée par la mise en place d'une permanence décentralisée au sud du canton, permettant d'agrandir notre champ d'action en touchant

d'avantage de personnes qui auraient besoin de notre accompagnement. Ainsi depuis juin 2021, nous proposons une fois par mois une permanence à Bulle. Notre choix a vite été conforté : les personnes qui sont venues aux consultations sans rendez-vous à Bulle nous ont quasiment toutes affirmé qu'elles ne seraient pas venues à la permanence à Fribourg. La permanence à Bulle présente pour ces personnes l'avantage d'être située plus près de leur lieu de vie et de se trouver en "terrain connu". L'équipe du CCSI est satisfaite du lancement de ce projet pilote ainsi que du nouveau réseau qui se développe à Bulle. En 2022, nous continuerons nos efforts de communication afin de mieux faire connaître notre nouvelle antenne auprès de la population, des associations et des institutions. Il s'agira également de faire une évaluation minutieuse de ce projet pilote et d'y apporter les adaptations nécessaires.

En conclusion, les réflexions menées ces dernières années au sujet de la gouvernance et du développement de nos activités ont pu être concrétisées en 2021. Cette nouvelle étape permet au CCSI Fribourg d'honorer encore mieux ses missions.

→ [Lisez nos nouveaux statuts, entrée en vigueur le 23 août 2021](#)

Permanence

Nouvelle antenne à Bulle

Depuis juin 2021, le CCSI propose une permanence sans rendez-vous à Bulle : tous les 2èmes mercredis du mois de 13:30 à 16:30 à la Rue de la Léchère 10. En sept mois, nous y avons conseillé 13 personnes. Le nombre de consultations augmente peu à peu et nos statistiques montrent déjà une meilleure représentation du CCSI dans l'ensemble du canton : 43 % des personnes qui s'adressent à nous résident dans les districts hors-Sarine, alors qu'en 2020 ce chiffre s'élevait à 30 %.

Cas pratiques de notre service

Lucia*, ressortissante espagnole au bénéfice d'une autorisation de séjour pour activité lucrative, a recouru aux services du CCSI en 2021. Lucia percevait actuellement une rente entière de l'AI, complétée par des PC et de l'aide sociale. Sur recommandation de ses médecins, elle a décidé de déménager dans un logement mieux adapté à ses problèmes de santé. Elle a trouvé un logement dans le canton de Fribourg et dépose donc une demande de changement de canton auprès du Service de la population et des migrants (SPoMi). Au motif que celle-ci dépendait considérablement de l'aide sociale, le SPoMi a refusé sa demande. S'il est vrai pour les ressortissant·e·s d'Etats tiers que le changement de canton n'est pas possible lors d'une dépendance de l'aide sociale, il en est autrement pour les ressortissant·e·s d'Etats membres de l'UE/AELE. Selon la loi, lorsqu'il est démontré que ceux-ci disposent du statut de travailleur, ils continuent de bénéficier de la mobilité géogra-

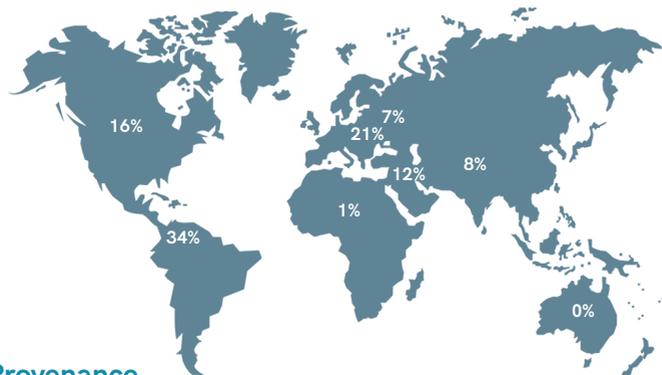
phique. Dans le cas de Lucia, il n'aura fallu pas moins de quatre relances du CCSI auprès du SPoMi pour que ce dernier rende finalement une décision positive.

Une autre situation rencontrée cette année est celle de Joice*, une dame srilankaise avec sa fille en bas-âge qui ont été mises au bénéfice d'une autorisation de séjour par regroupement familial. Suite à de graves violences conjugales, Joice et sa fille ont fui le domicile et ont trouvé refuge dans un centre LAVI. Informé de la séparation du couple, le SPoMi a adressé un courrier à Joice lui demandant d'expliquer les raisons de sa séparation afin d'examiner ses conditions de séjour en Suisse. En collaboration avec plusieurs professionnels, le CCSI a pu réunir les éléments pour prouver que Joice a été victime de violences conjugales, raison pour laquelle l'union conjugale n'a pas pu continuer. Fille et mère ont pu récupérer leur permis de séjour. Toutefois, leurs conditions de séjour seront à nouveau réévaluées après un an et Joice est mise sous pression. En effet, à la suite de ce premier renouvellement, il lui est demandé de s'intégrer socialement et économiquement.

Ces deux exemples montrent l'importance de notre accompagnement juridique et social pour défendre les droits des personnes migrantes. Ces droits ne sont pas toujours respectés et il faut une analyse globale de la situation d'une personne et plusieurs preuves pour mettre en évidence leurs droits.

*prénoms d'emprunts

Statistiques



Provenance

Afrique 1%, Asie 8%, Moyen-Orient 12%, Amérique Centrale et du Sud 34%, Amérique du Nord 16%, Europe hors UE 7%, UE et Suisse 21%, Océanie 0%

48%

de nos bénéficiaires sont des femmes

45%

de nos usager·ères ne disposent pas d'un permis de séjour

82

dossiers ont été suivis par la permanence

La permanence sans rendez-vous a été sollicitée

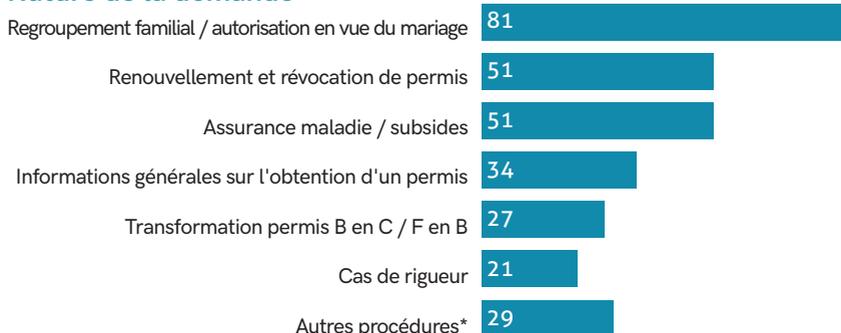
243

fois pour des entretiens personnels

30%

des consultations amènent à un suivi juridique

Nature de la demande



* Aide administrative, changement de canton, naturalisation, expulsion/renvoi

Comptes

Comptes pertes et profits 2021

Salaires	179'590,75	Canton de Fribourg (DSAS et IMR)	38'000,00
Charges sociales	25'234,75	Loterie Romande	180'000,00
Autres charges de personnel	2'564,70	Ville de Fribourg	7'700,00
Locaux	24'880,65	Communes	2'350,00
Frais administratifs et informatiques	12'783,55	Cotisation/Dons	21'782,00
Communication externe	2'096,70	Produits divers	500,25
Frais divers	1'724,65	Diss. prov. projet décentralisation	23'000,00
		Provision projets bureautiques	-6'500,00
		Prov. réserve de fonctionnement	-16'500,00

Total des dépenses	247'875,75	Total des recettes	250'332,25
---------------------------	-------------------	---------------------------	-------------------

Résultat 2021	2'456,50
----------------------	-----------------

Bilan au 31.12.2021

Trésorerie	96'573,09	Dettes à court terme	9'736,00
Actifs transitoires	8'789,40	Passifs transitoires	43'711,65
Actifs mobilisés	105'362,49	Fonds étrangers	53'447,65
Garantie loyer	1'821,60	Reserve de fonctionnement	26'500,00
Mobilier de bureau	1,00	Provision projets bureautiques	6'500,00
		Capital de l'organisation	18'280,94
		Bénéfice ou perte de l'exercice	2'456,50
Actifs immobilisés	1'822,60	Fonds propres	53'737,44

Total Actifs	107'185,09	Total Passifs	107'185,09
---------------------	-------------------	----------------------	-------------------

Comptes 2021 vérifiés par Dominique Seydoux.

Nos comptes détaillés seront présentés à notre AG 2022 et sont disponibles auprès de notre secrétariat.

Finances

Malgré l'ouverture d'une permanence décentralisée à Bulle, depuis juin 2021, nous avons pu maintenir nos dépenses au même niveau que celui de 2020. En effet, le nombre de visites à la permanence est resté modeste et, par conséquent, nous avons pu réduire nos charges. Nous comptons sur une augmentation des besoins en 2022. Du côté re-

cettes, l'augmentation de la contribution de la Loterie Romande nous a permis de dégager un petit bénéfice et, avec la dissolution de la provision pour la permanence décentralisée, nous avons pu alimenter une provision pour les projets bureautiques et augmenter notre réserve de fonctionnement.

Vous pouvez nous soutenir

Devenez membre (cotisation annuelle CHF 60.- individu/100.- collectif)
Par votre cotisation, vous offrez un soutien régulier au CCSI. Vous renforcez ainsi la stabilité et l'indépendance de notre association sans but lucratif, qui œuvre à garantir l'accessibilité de ses prestations à toutes et tous.

Devenez marraine ou parrain (CHF 160.-)

Afin de rester accessible pour le plus grand nombre, le CCSI s'efforce de maintenir des tarifs le plus bas possible : 20 CHF pour une consultation unique et 160 CHF par année civile pour les suivis personnalisés. En devenant marraine ou parrain, vous soutenez directement nos bénéficiaires les plus démunis en couvrant leur participation aux frais de dossier.

Devenez donateur (ponctuel, régulier, legs et successions)

Par votre don, vous supportez directement notre travail de permanence juridique et sociale. En faisant un legs, vous continuez à soutenir le CCSI au-delà de votre vie et contribuez ainsi à la défense des personnes migrantes dans la durée.

CCP 17-10124-8

IBAN CH56 0900 0000 1701 0124 8

Rue des Alpes 11 - CP 110
1701 Fribourg
Tél. 026 424 21 25
info@ccsi-fr.ch
www.ccsi-fr.ch

Remerciements

Membres du comité pour l'année 2021

Paul Attallah (président), Margaux Maradan (vice-présidente), Alain Berset, Cléa Gurtner, Damian Vogel. Le comité a investi environ 60 jours de travail bénévole pour le CCSI.

L'équipe de travail (225% EPT)

Nicola Lazazzera

(conseil juridique et social - 80%)

Lauriane Pivetta

(conseil juridique et social - 50%, dès le mois de juin 60%)

Danilo Cagnazzo

(administration et accueil - 50%, dès le mois de juillet 40%), remplacé dès le mois de septembre par

Emmanuelle Lambert (40%)

Carima Grunder

(secrétariat général - 40%)

Maria Folleco

(entretien des locaux - 5%)

Laetitia Albinati

(mandat de comptabilité)

Impressum

Textes et statistiques:

Carima Grunder, Cléa Gurtner, Margaux Maradan, Alain Berset, Emmanuelle Lambert, Lauriane Pivetta

Image: iStock

Réalisation et impression: CricPrint

Tirage: 400 exemplaires

De vifs remerciements sont également adressés à Bernard Carrel pour son appui bénévole à long terme et à Dominique Seydoux pour son appui ponctuel. Aux membres, aux donateurs et donatrices, aux marraines et parrains de l'association.

A la Loterie Romande, à l'État de Fribourg, aux Villes de Fribourg et de Bulle, aux Communes de Marly, de Granges-Paccot, Murten, Düdingen, de Corminboeuf, du Gibloux, de Belfaux, ainsi qu'à UNIA - Secteur migration, UNIA Fribourg, Fri-Santé et TM Tandem Marketing Sàrl.

Au comité de la St-Nicolas et à l'administrateur du collège St-Michel, à la Paroisse catholique de Villars-sur-Glâne, à la Paroisse réformée de Fribourg, à l'Église Évangélique réformée du Canton de Fribourg, au Monastère de la Visitation et à l'Institut Ste-Ursule.

Au réseau : Caritas Suisse, Caritas Fribourg et Gruyère, Fribourg Pour Tous, Fri-Santé, Solidarité Femmes/ Centre LAVI, Office familial Fribourg, Espacefemmes, Aux étangs, Lire et Ecrire, LivreEchange, BancPublic, SOS futures mamans, les Ligues de santé, La Tuile, Secours d'Hiver, les Services sociaux régionaux, Croix-Rouge fribourgeoise, OSEO, ODAE romand, CSP Vaud.



Ville de Fribourg



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'intégration des migrant-e-s
et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der Migrantinnen
und für Rassismoprävention IMR